

(REPLI PAR LE CEPD)

NOTIFICATION DE CONTRÔLE PREALABLE

DATE DE SOUMISSION : 24-11-2015

NUMERO DE DOSSIER : 2015-1052

INSTITUTION : Banque européenne d'investissement

BASE LEGALE : ARTICLE 27-5 DU RÈGLEMENT CE N° 45/2001⁽¹⁾

INFORMATIONS NECESSAIRES²

1/ NOM ET ADRESSE DU RESPONSABLE DU TRAITEMENT

Banque européenne d'investissement (BEI)
100 Bld Konrad Adenauer
L – 2950 Luxembourg

2/ SERVICES DE L'INSTITUTION OU DE L'ORGANE CHARGÉS DU TRAITEMENT DE DONNÉES À CARACTÈRE PERSONNEL

Responsable du traitement : Directeur du Personnel : Cheryl Fischer

Sous-traitants: prestataires externes (PE):

a) Pour le recrutement à distance

PE 1: Alexander Mann Solutions Limited (Company Registration Number: 2073305) of Registered Address 7-11 Bishopsgate, London, EC2N 3AQ.

PE 2: Randstad Sourceright Diemermere 25, NL-1112 TC Diemen P.O. Box 12600, NL-1100 AP Amsterdam.

b) Pour les testes psicométriques et évaluation de personnalité

PE 4: "Cubicks Belgium" company established under UK law, having its registered seat in Belgium SAJNV, Schalienthoevedreef, 20E, B-2800 Mechelen

c) Pour les vérifications des CV et documents des candidats sélectionnés

PE 5::HireRight Ltd (UK), Gun Court, 70 Wapping Lane, London, E1W 2RD

PE 6: BackCheck Ltd (UK), 1, Alexandra Road, Swansea, London, SA6, 5AE

3/ INTITULÉ DU TRAITEMENT

Procédures relatives au recrutement d'agents BEI,

¹ JO L 8, 12.01.2001.

² **Merci de joindre tout document utile**

4/ LA OU LES FINALITÉS DU TRAITEMENT

4.1. Sélectionner et recruter. D'une part, collecter, enregistrer, conserver, transmettre et analyser des données personnelles en vue de sélectionner des liste de candidats susceptible de pourvoir les postes vacants d'agents à la BEI. Cette sélection peut être faite directement, par les services concernés de la BEI (Personnel) ou indirectement à travers des prestataires externes .

4.2. Vérifier. D'autre part, vérifier l'historique des candidats sélectionnés de façon à prévenir des risques légaux, opérationnelles ou de réputation qui puissent survenir d'un recrutement erronée ou basés en des éléments faux des CV. Cette vérification peut également être faite par des prestataires externes.

5/ DESCRIPTION DE LA CATÉGORIE OU DES CATÉGORIES DE PERSONNES CONCERNÉES

Candidats à des postes de Direction
Candidats à des postes de conception (cadre)
Candidats à des postes d'exécution (support)

La vérification de l'historique des candidats et des éléments inclus dans l'acte de candidature sera faite seulement à l'égard des candidats qui sont retenus à la fin de la phase finale de la sélection. Dans une première phase pilote, seuls quelques candidats sélectionnés seront l'objet des vérifications en question. Plus tard, les vérifications seront effectuées à l'égard de tous les candidats sélectionnés pour toutes les postes.

6/ DESCRIPTION DES DONNÉES OU DES CATÉGORIES DE DONNÉES

6.1. Pour tous les candidats

Acte de candidature en ligne, à travers le site de la BEI: Nom, Prénom, Sexe, Date de naissance, Nationalité, 2e nationalité (optionnel), Adresse, Code postal (optionnel) pays, n° de téléphone (optionnel), Courrier électronique, langue de correspondance, photo, lettre de motivation et CV Acte de candidature après 1ère sélection (candidats invités pour un entretien) : Nom, Nom de jeune fille, Prénom, Adresse, Résidence permanente, N° de téléphone bureau, adresse e-mail bureau, N° de fax privé, Adresse email privée, n° de téléphone (privé), n° de téléphone (mobile), Date de naissance, Lieu de naissance, Nationalité à la naissance, Nationalité actuelle, Sexe, État civil (marié depuis? divorcé depuis? veuf depuis? séparé depuis?), information sur conjoint/enfant (nom, date de naissance, degré de parenté, profession, employeur actuel ou dernier), Adresse des parents, Membres de famille employés dans un organisme européen ou international? (nom, prénom, parenté, organisme, fonction occupée), Enseignement secondaire ou équivalent (nom et lieu de l'établissement, années d'étude, certificats obtenus, catégorie), Enseignement universitaire ou équivalent (même champs que précédent + matières principales), Enseignement post-universitaire (même champs que précédent), Études poursuivies (lesquelles?), Connaissances linguistiques (lecture, conversation, rédaction), Type clavier, Logiciels PC, Activités culturelles, sociale ou sportives, Références professionnelles (3) (nom, adresse, n° de téléphone, activité), Expériences professionnelles (nom & adresse, titre, nature du travail, dernier traitement brut/net, dernière prime, délai préavis, supérieur hiérarchique, motif de départ), Condamnations et sanctions administratives, Déclaration de jouissances de droits civiques, Situation régulière en matière militaire, Signature. Tests de personnalité et d'aptitude intellectuelle. Annexes: acte de candidature, accusé de réception automatique.

6.2.POUR LES CANDIDATS SÉLECTIONNÉS

Les données suivantes seront l'objet de vérification selon le type de post en question :

- Employeur antérieur (dates et titres) dans les 5-10 années
- Diplômes académiques et transcriptions
- Accréditations professionnelles (si nécessaires pour l'exécution de certaines postes)
- Registres criminels
- Références professionnelles des trois dernières employeurs.
- Régistre financier publique/ historique de crédit
- Recherche des média
- Postes de Directions

7/ INFORMATIONS DESTINÉES AUX PERSONNES CONCERNÉES

Accusé de réception automatique lors d'une candidature en ligne, texte concernant le traitement de données personnelles sur la page de candidature, message de confirmation à l'intéressé avec toutes les informations soumises par celui-ci (y compris annexes: lettre de motivation,

cv, photo) lors de la candidature en ligne. La note d'information concernant les droits des candidats découlant du règlement (CE) 45/2001(droits d'accès, de faire rectifier, de faire vérouiller, de faire effacer, d'opposition) est disponible sur le site: <http://www.eib.org/about/jobs/dataprotection.htm> . Des informations générales telles la rémunération, les bénéfices, les informations générales sur la BEI ou les critères d'équilibre des nationalités sont destinées aux candidats sur le site de la BEI. Une section FAQs reprend les questions essentielles.

8/ PROCEDURES GARANTISSANT LES DROITS DES PERSONNES CONCERNÉES (DROITS D'ACCÈS, DE FAIRE RECTIFIER, DE FAIRE VÉROUILLER, DE FAIRE EFFACER, D'OPPOSITION

Les personnes concernées peuvent exercer leurs droits tels que décrits dans la note d'information des droits des candidates en matière de traitement de leurs données personnelles : <http://eib.org/about/jobs/data-protection.htm>

9/ PROCÉDURES DE TRAITEMENT AUTOMATISÉES / MANUELLES

Processus de versement des données de candidature en ligne dans base de données RH: automatique (voir annexe)

Accusé de réception d'acte de candidature: automatique Sélection des cvs, 1ère sélection: procédure manuelle

Pour les fonctions cadres - circulation de notes de recrutement pour information et approbation par les instances décisionnelles (Président et Comité de Direction): procédure manuelle

Pour certains postes clés - circulation des notes de recrutement / cv / acte de candidature pour information des cadres supérieurs RH et approbation par le Directeur RH : procédure manuelle RH/Ressources, utilise pour les tests de personnalité et aptitude, une plateforme fournie par des prestataires externes.

10/ SUPPORT DE STOCKAGE DES DONNÉES

Un "log" (journal) est maintenu à des fins d'enregistrement et sauvegarde des données en cas de perte de celles-ci. Ces données sont: nom, prénom et email. L'accès à ce journal est limité à équipe de maintien du site web.

Un deuxième journal est maintenu dans la plateforme interne des applications entreprise (EAI) pour l'enregistrement et la sauvegarde des données en cas de perte. ces données sont: référence du poste, nom et prénom. L'accès à ce journal est limité à l'équipe "Soutien technique et architecture des Technologies de l'information".

Un archivage automatique est réalisé au niveau de la plateforme EAI pour l'enregistrement et la sauvegarde des données en cas de perte de celles-ci. Ces données sont celles recueillies lors de la candidature en ligne (Nom, prénom, sexe, date de naissance, nationalité, 2e nationalité (optionnel), adresse, code postal (optionnel), pays, n° de téléphone (optionnel), courriel). L'accès à cet archive est limité à l'équipe "Soutien technique et architecture des Technologies de l'information".

Les Annexes à l'acte de candidature en ligne (lettre de motivation, cv, photo) sont stockées dans le disque dur du serveur interne pour analyse et sécurisation des données. L'accès est limité aux membres de l'équipe recrutement responsable de recrutement externe.

Une boîte de messagerie Outlook partagée est utilisée pour l'enregistrement et sauvegarde des données des candidatures en ligne. L'accès est limité aux gestionnaires de la mailbox de l'équipe de recrutement.

Les données des candidatures obtenues après la 1ère sélection sont conservées sur papier à des fins d'archivage. L'accès à ces données est limité aux recruteurs et administrateurs de l'équipe de recrutement.

Les données des candidatures en ligne sont stockées dans la base de données interne du Système d'informations RH (PeopleSoft) à des fins de gestion et sélection des candidats. L'accès à cette base de données est limité à l'équipe de recrutement et aux administrateurs des ressources humaines.

Les données sont également stockées dans la base de données reporting (Datawarehouse) à des fins statistiques.

11/ BASE LÉGALE ET LICÉITÉ DU TRAITEMENT

Article 23 des règles de procédure de la BEI

12/ DESTINATAIRES OU CATÉGORIES DE DESTINATAIRES AUXQUELS LES DONNÉES SONT SUSCEPTIBLES D'ÊTRE COMMUNIQUÉES

Membres de la division RH/Ressources (recruteurs et administrateurs)
Pour les fonctions cadres - Président et Comité de Direction
Pour certains postes clés cadres supérieurs RH et Directeur RH
Directions demanderesse de vacances de poste

Les prestataires externes de recrutement, soient ceux travaillant dans les installations de la BEI, soient ceux travaillant à l'extérieur traitent les données et sont liés par le devoir de confidentialité aux termes du contrat signé avec la BEI.

13/ POLITIQUE DE CONSERVATION DES DONNÉES PERSONNELLES (OU CATÉGORIES DE DONNÉES)

Les données sont archivées dans l'application de la BEI, « PeopleSoft ».
Données de l'acte de candidature en ligne: indéterminé (à des fins statistiques et de planification des ressources)

Données de l'acte de candidature après la 1ère sélection: 2 ans

Tests QI et psychologiques: 18 mois

Les données collectées par « HireVue » seront gardées par « HireVue » pendant deux ans et transmises à la BEI (PeopleSoft) avant d'être détruits par « HireVue ».

13 A/ DATES LIMITES POUR LE VEROUILLAGE ET L'EFFACEMENT DES DIFFÉRENTES CATÉGORIES DE DONNÉES

(APRÈS REQUÊTE LÉGITIME DE LA PERSONNE CONCERNÉE)

Les personnes concernées peuvent exercer leurs droits de verrouillage ou d'effacement de leurs données personnelles tel que décrit dans la note d'information des droits des candidats en matière de traitement de leurs données personnelles: (<http://www.eib.org/about/jobs/dataprotection.htm>). Ce droit n'est pas assorti d'une limite temporelle.

14/ FINALITÉS HISTORIQUES, STATISTIQUES OU SCIENTIFIQUES

N.A.

15/ TRANSFERTS DE DONNÉES ENVISAGÉS À DESTINATION DE PAYS TIERS OU D'ORGANISATIONS INTERNATIONALES

Les données ne sont pas transférées dès qu'ils sont archivées dans l'application de la BEI, « PeopleSoft ».

Toutefois, dans le cas des opérations de recrutement traitées par des prestataires externes qui utilisent l'application « HireVue » (permettant de maintenir et enregistré des entretiens en image vidéo avec les candidats) les « servers » sont situés en Irlande. « HireVue » c'est une compagnie des États Unis enregistrée dans le cadre de l'accord « Safe Harbor ». Aucune donnée personnelle ne sera transférée par « HireVue » ou utilisée par des finalités différentes que celles du recrutement.

En outre, en tant que moyen d'améliorer la procédure de recrutement, la BEI directement ou à travers les prestataires externes, fera usage d'enquêtes de satisfaction auprès des candidats. Ces enquêtes seront fournies par « Survey Monkey », une compagnie soumise également au cadre de l'accord « Safe Harbor ». Les données personnelles seront anonymisées et utilisées seulement pour évaluer et contrôler la qualité de la procédure de recrutement.

En ce qui concerne les prestataires externes chargés des vérifications de l'historique des candidats sélectionnés, ils opèrent par tout dans le monde et les data peuvent dès lors être transférés, hors EEE pour leurs centres internationaux d'opérations.

Ils doivent s'assurer que les données personnelles reçoivent au moins le même niveau de protection que dans l'EEE. Ceci inclut assurer que les données doivent être gardés en sécurité, utilisés seulement et révélés dans le respect des instructions de la BEI et pour les fins assignés lors de la collection ou dans le respect de la loi.

Par cette raison les candidats seront demandés, lors du moment de la présentation de leur candidature, de donner leur consentement explicite pour que leurs données puissent être transférées à l'intérieur ou à l'extérieur de l'EEE, de façon à permettre lesdites vérifications par le prestataire externe en chargé.

16/ LE TRAITEMENT PRÉSENTE DES RISQUES PARTICULIERS QUI JUSTIFIENT UN CONTRÔLE PRÉALABLE :

comme prévu à:

Article 27.2.(a)

Les traitements de données relatives à la santé et les traitements de données relatives à des suspicions, infractions, condamnations pénales ou mesures de sûreté,

Article 27.2.(b)

Les traitements destinés à évaluer des aspects de la personnalité des personnes concernées, tels que leur compétence, leur rendement ou leur comportement,

Article 27.2.(d)

Les traitements visant à exclure des personnes du bénéfice d'un droit, d'une prestation ou d'un contrat,

17/ COMMENTAIRES

a) Les prestataires externes « Alexander MannSolutions » et « Randstad » feront la gestion du recrutement dès le début et jusqu'à la fin, en coopération avec les agents BEI chargés du recrutement. Cette coopération se décrit en catégories :

1. Maintenir des rapports très étroites avec les responsables du recrutement, les « Personnel Business Partners » et candidats inclus dans les «short-lists» fournies par les prestataires de recrutement sur place, à la BEI au Luxembourg.

2. Recherche directe de candidates – lors qu'il s'avère improbable d'arriver à une « short-list » par les moyens conventionnelles, les prestataires identifieront candidats appropriés à des postes spécifiques approuvés par la BEI. Ce service sera fourni par les prestataires externes à partir de Krakov (dans le cas de AMS) et de Budapest (pour Randstad).

3. Sélection et évaluation des candidats – Tous les candidats passeront par une rigoureuse triage en vue de constituer une « short-list » en ligne avec les procédures de recrutement de la BEI. Les candidats sélectionnés devront alors passer para testes psychométriques adéquats (Cubiks c'est le prestataire externe en charge), une entretien via digital et une autre téléphonique, avant l'établissement de la « short-list ». Les prestataires du recrutement travaillant sur place pourront aider les responsables du recrutement de la BEI, en avec entretiens « face to face » pour tous les candidats externes (et si nécessaire aussi pour les internes).

4. Gestion des candidatures et rapports – Les prestataires fourniront tous les appuis administratives nécessaires à assurer que la procédure de recrutement soit bien gérée et dans le délais. Ceci inclut la publication des postes, communications aux candidats, notamment la confirmation de la réception de la candidature, sélection, marcation des entretiens, feedback des entretiens, candidats rejetés et rapports.

5. Prospection directe et/ou la sélection sous demande pour aider les agents de la BEI travaillant sur le recrutement.

6. Calendrier des entretiens pour toutes les campagnes sera géré par la BEI .

Bref, les deux prestataires mettront à la disposition de la BEI leurs agents recruteurs sur place (dans les installations de la BEI) et leurs agents de prospection et sélection « hors-place », dans les centres de Krakov et de Budapest. Les responsabilités mentionnées dessus seront partagées entre les prestataires sur place et les ceux «hors- place».

Tous les données personnelles des candidats seront gardées dans le module « e-recruitment » de PeopleSoft. Une solution d'accès à distance a été préparée par le Département de IT avec des mesures de sécurité appropriées et une PSFT interface séparée avec accès limité aux prestataires de services à distance associés aux recrutement.

Les résultats des sélections téléphoniques sont gardés dans PeopleSoft. Les résultats des entretiens en images digitaux sont gardés dans «HireVue» et d'après les conditions contractuelles, la BEI est le titulaire («owner») de tous les données des candidates gardés par « HireVue ».

b)En ce qui concerne les procédures de vérification de l'historique des candidats sélectionnés
:
À la suite d'un point d'audit (AI-2010-R-02) Personnel a décidé de contracter deux prestataires externes pour mener d'une façon systématique les vérifications en question. Les candidats sélectionnés dans la phase finale de la procédure de sélection devront envoyer leurs données, par voie électronique, pour le prestataire externe pour vérification.

18/ MESURES PRISES POUR ASSURER LA SÉCURITÉ DU TRAITEMENT (3)

LIEU ET DATE : 24/11/2015

DÉLÉGUÉ À LA PROTECTION DES DONNÉES : ALBERTO SOUTO DE MIRANDA

INSTITUTION OU ORGANE COMMUNAUTAIRE : BANQUE EUROPÉENNE D'INVESTISSEMENT

(REPLI PAR LE CEPD)

AVIS DU CEPD

EN DATE DU :

NUMÉRO DE DOSSIER :

(REPLI PAR LE CEPD)

SUIVI *(en cas de mesures à prendre)*